



Les représentations du/des parler(s) jeune(s) réunionnais chez les adultes de La Réunion. Résultats de l'enquête

Rondro Ravanomanana

► To cite this version:

Rondro Ravanomanana. Les représentations du/des parler(s) jeune(s) réunionnais chez les adultes de La Réunion. Résultats de l'enquête. Travaux & documents, 2001, Les "parlers jeunes" à La Réunion, 15, pp.119-144. hal-02180861

HAL Id: hal-02180861

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02180861>

Submitted on 16 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les représentations du/des parler(s) jeune(s) réunionnais chez les adultes de La Réunion. Résultats de l'enquête

RONDRO RAVANOMANANA
DOCTORANTE - FORMATION DOCTORALE « PAROLE ET LANGAGE »
UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

INTRODUCTION

Un des programmes de recherche engagés par l'UPRESA 6058 du CNRS de l'Université de La Réunion porte actuellement sur le(s) parler(s) jeune(s) : comment le(s) définir, en existe-t-il un ou plusieurs ? sous quelles formes apparaissent-ils ? quelles en sont les fonctions, etc. ? et que nous apprennent-ils sur la situation linguistique réunionnaise et sur son évolution ?

Deux premières enquêtes ont déjà été faites pour tenter d'éclairer le problème : une enquête préalable effectuée par Claudine Bavoux (2000), et une autre effectuée par Marie-Régine Dupuis (2000) auprès de groupes de jeunes musiciens du sud de l'île.

L'enquête préalable a été menée auprès de collégiens (3^e), de lycéens et d'étudiants (BTS 1^{re} année et DEUG II Lettres Modernes) afin de déterminer leurs « représentations » d'un éventuel « parler jeune ». L'analyse qui en a été faite par Claudine Bavoux aboutit à la conclusion que les jeunes interrogés affirment l'existence d'un « parler jeune » à La Réunion, « parler » composé pour l'essentiel, semble-t-il, d'un mélange de créole, de français et moins massivement d'anglais. Ce langage est par ailleurs vécu comme étant un « signe » identitaire, avec une valeur de reconnaissance et parfois de distanciation par rapport aux adultes, aux parents notamment. En outre, bien qu'étant « persuadés » (conscients ?) de la réalité de ce mode de communication, les groupes interrogés attestent toutefois une variation géographique, sociale et situa-

tionnelle de ce « parler ». Mais comme le souligne C. Bavoux, et puisque l'objet de recherche est de toute façon déterminé par les représentations linguistiques des jeunes interrogés, la valeur et « la définition », bien que ce mot soit inapproprié ici, des caractéristiques du concept d'étude est problématique dans la mesure où « *les uns voient dans le parler jeune le créole de demain (un créole nourri de français) ou le ciment d'une construction identitaire, [et que] d'autres y voient une langue vulgaire, quasiment polluante, qui menace les langues existantes et en particulier le français* » (2000, p. 26). De plus, il semblerait qu'un contact plus ou moins étroit avec la métropole selon les milieux pourrait aussi expliquer les similitudes existant parfois entre ce « parler dit jeune » et certains « langages » des banlieues métropolitaines (bien que les résultats de l'enquête ne semblent pas pouvoir l'attester inconditionnellement). Dès lors surgit aussi une autre confrontation, voire un conflit, entre ceux qui sont « désireux de se replier sur une société traditionnelle, idéalisée », et ceux qui ont le regard tourné vers l'extérieur. Cependant, les réponses sont globalement homogènes.

Une des certitudes issues de ces enquêtes réside dans la dialectique incontournable du « parler jeune » et de la « culture jeune » : le mélange des langues constaté est le résultat de la confrontation de leur culture linguistique puisqu'ils sont autant imprégnés par leur langue maternelle, le créole (la majorité déclare en effet avoir le créole comme L1 (Bavoux, 2000, p. 4)), que par leurs « langues sociales », le français et l'anglais, bien que le partage créole/français soit moins net.

L'enquête de M.-R. Dupuis devait quant à elle vérifier si les pratiques linguistiques des musiciens interrogés s'accordaient ou pas aux résultats de la pré-enquête. Ainsi, elle se propose de soumettre les vocables listés par C. Bavoux à cette deuxième catégorie de témoins afin de contrôler l'existence d'une éventuelle identification à ces mots ou au contraire une prise de distance, voire le surgissement d'un parler autre, qui leur serait propre. Provenant de milieux sociaux très divergents, ces musiciens révèlent des représentations langagières qui ne s'avèrent pas différer beaucoup de celles révélées par la pré-enquête, mis à part le fait que les auto-évaluations concernant leurs propres compétences linguistiques semblent plus sévères, et sont en corrélation directe avec leur niveau de vie, leur situation « sécurisée » ou « insécurisée » sur le plan social : majoritairement créolophones, ils associent leur échec scolaire, leur situation sociale inactive à leur « *mauvaise maîtrise du*

français », rappelant ainsi en filigrane les rapports diglossiques entretenus par le français et le créole dans cette société-ci. Ce qui caractérise pourtant le plus ces derniers témoins semble résider dans cette « conscience avouée » de leur incompétence en français présentée comme étant à l'origine de leur choix linguistique actuel, chaque groupe ayant néanmoins un profil différent. Malgré cela, il a pourtant semblé que le « parler jeune » dans ces situations précises et particulières provenait pour l'essentiel du « code linguistique » propre à ces milieux musicaux, même s'il apparaît très nettement semble-t-il que des expressions ou des constructions syntaxiques... se retrouvent de toute façon, quel que soit le milieu ou l'origine sociale des interrogés.

Au terme de ces deux enquêtes, il semble donc que les caractéristiques essentielles des « parlers jeunes » dans les situations étudiées proviennent d'une culture commune, dite jeune, qui veut transmettre des signes et des codes de reconnaissance. Ces parlers sont alors une affirmation d'identité, une volonté de prouver une existence qui se veut autre, symbolique d'une « époque », et en partie par opposition aux pratiques langagières et à la culture adultes.

Dans ce contexte, si des observations faites ailleurs et la pré-enquête ont permis de postuler que les adultes, dans leurs représentations ou pratiques linguistiques, semblaient plus proches d'un « *créole pur* » et d'un « *français amputé de ses registres familiers* », il nous a paru intéressant de nous interroger sur l'évolution des représentations de ce concept de « parler jeune » en termes de générations.

Dans le but de confronter les représentations linguistiques de ces jeunes et pour tester la validité des résultats de ces premières enquêtes, nous nous sommes donc engagée dans une autre série d'enquêtes auprès d'adultes afin de déterminer cette fois « les représentations du/des parler(s) jeune(s) réunionnais chez les adultes de La Réunion ».

LE CADRE DE LA RECHERCHE

Les données de cette étude ont été récoltées au cours d'une enquête de terrain intermittente menée en 1999-2000, sur une période s'étalant sur 8 mois, et auprès d'une population considérée comme étant adulte.

L'échantillonnage des témoins s'est organisé autour de trois variables (ils devaient cependant répondre à au moins deux des

critères pour être considérés comme relevant de la catégorie adulte) :

- avoir plus de 30 ans
- avoir une profession
- répondre positivement à la question : « Vous considérez-vous vous-même comme un adulte ? »

En outre, l'enquête consistait à rassembler des données « quantitatives », bien que le terme ne soit pas très approprié ici vu le nombre de réponses récoltées, en distribuant des questionnaires écrits quasiment identiques à ceux de la pré-enquête sus-citée, interrogeant les adultes sur leur(s) définition(s) et leurs représentations « du/des parler(s) des jeunes ». Une représentativité de la population n'était donc pas visée au départ dans la mesure où le but de l'étude était d'avoir des premières réponses qui confirmeraient ou non les résultats des deux premières enquêtes mentionnées en introduction, et/ou qui pourraient servir de pistes de recherche par la suite, et ce malgré les nombreuses difficultés rencontrées sur le terrain...

HISTORIQUE DE L'ENQUÊTE SUR LE TERRAIN

Nous avons débuté notre enquête avec l'intention de récolter des réponses en nombre à peu près égal d'hommes et de femmes adultes, ainsi qu'avec la volonté de toucher un panorama assez large de professions, de milieux autres que le milieu universitaire, bref d'interroger des personnes éloignées du cadre de la recherche. Or, différents obstacles ne nous ont pas permis d'atteindre ce but : d'une part le non-retour d'une grande partie de nos questionnaires, le plus souvent de la part de témoins hommes, très réticents à l'objet de notre enquête, et d'autre part le nombre non négligeable de non-réponses.

Lorsqu'il nous a été possible de questionner les témoins qui ne nous ont pas rendu le questionnaire, les réponses les plus fréquentes furent : « je n'ai pas eu le temps de le regarder », « je n'ai pas fini de répondre », voire « votre questionnaire est compliqué, ça demande à réfléchir » ou « je ne sais pas quoi répondre ». Et malgré nos tentatives pour les faire répondre aux questions qu'ils voulaient, ou à celles qu'ils « comprenaient », les refus furent parfois catégoriques : « je n'ai pas le temps avec ça ». Nous n'avons bien évidemment pas voulu insister outre mesure, mais plus la discussion durait, plus nous sentions une gêne du témoin quant à l'objet du questionnaire, comme s'il ne voulait pas

s'investir dans une réflexion qui le dépassait, dans le sens où il ne percevait ni l'intérêt du sujet, ni son but, mais aussi et surtout le « rôle » qu'il pouvait, lui, y tenir. Quoi qu'il en soit, la plupart de ces témoins semblaient être persuadés du fait que les réponses à apporter au questionnaire ne pouvaient se faire sans un minimum de réflexion et de « connaissance » de la langue (créole ?) : « je ne sais pas, je ne parle pas suffisamment créole », « il fait demander aux gens qui étudient, moi, je ne sais pas », « ce n'est pas à moi qu'il faut demander ça »..., reflétant finalement leur désintérêt (compréhensible) quant au problème du « parler jeune ».

En ce qui concerne les non-réponses, il est à signaler que certains témoins potentiels ont semblé intéressés, voire seulement intrigués par les éléments constitutifs de l'enquête, mais ils n'ont pas voulu prendre position, donner un avis, ou réfléchir au sujet, expliquant le vide de leur questionnaire, une fois passé l'étape des questions concernant leur profil, ainsi : « je veux bien répondre, mais je n'ai rien à dire », « j'en sais rien ». D'autres, réticents et méfiants, s'inquiétaient davantage de l'issue de notre travail et de la teneur de l'engagement de leur réponse : « et vous faites quoi de ça après ? », « qui ça intéresse ? », « qui va lire ? », « c'est pour quoi ? » ... Qu'ils soient désintéressés ou peu à l'écoute des jeunes (peu ou pas du tout attentifs à un éventuel langage spécifique aux jeunes), il est néanmoins à souligner que la réticence et la méfiance « insurmontables » de ces enquêtés provenaient le plus souvent de l'auto-évaluation de leur propre pratique linguistique qu'ils estimaient nécessaire : la question de savoir si eux-mêmes parlaient correctement (« comme il faut ») ou pas s'avérait pour eux être un passage obligé à une réflexion sur le parler des jeunes, car quelles que soient leur opinion ou leurs représentations sur le sujet, celles-ci ne pouvaient avoir pour référence que leur propre parler...

Non-retour ou non-réponse, il nous semble que ces derniers sont des résultats tout aussi significatifs que ceux des questionnaires revenus dans la mesure où ils peuvent être les signes de la perception de la langue par la population : peu importe sa forme ou son contenu puisque comme le dit l'un des témoins, « l'essentiel, c'est qu'on se parle, non ? »...

Il convient donc d'insister sur le fait que malgré nos efforts de maintenir un certain équilibre dans la répartition homme/femme¹,

1. La réticence des hommes à répondre, ainsi que le déséquilibre homme/femme peuvent en outre s'expliquer par les rôles pris par chaque sexe dans la famille, où les femmes semblent, entre autres, plus préoccupées par les problèmes du

la sélection, aléatoire, n'a pu se faire de manière très rigoureuse, et que les résultats récoltés ne sont par conséquent valables que pour le groupe enquêté et lui seul. Ces derniers doivent par conséquent être relativisés... Mais nous avons néanmoins essayé de toucher un panorama assez large à l'intérieur de chaque groupe.

RECUEIL ET ANALYSES DES DONNÉES

A-Profil

Comme nous l'avions signalé en introduction, le profil des témoins n'était pas soumis à des variables très précises du fait de la perspective pionnière de l'enquête. Une répartition peut néanmoins être envisagée.

A-Q1 : Sexe

Sexe	Nombre
Hommes	14
Femmes	25
Total	39

Le déséquilibre entre les hommes et les femmes peut nous être reproché ici, même s'il n'était pas *un élément inconditionnel* au départ de notre travail, mais il résulte d'une des difficultés rencontrées lors de ce travail et que nous venons de traiter dans le point précédent. Les informations recueillies seront tout de même prises en compte dans notre analyse du fait de la divergence des opinions des enquêtés qui méritent toute notre attention, puisque le sexe des témoins influe parfois sur les réponses données.

Parler jeune	Femmes	Hommes
Oui, il existe	19	11
Non, il n'existe pas	6	3

Nous remarquons d'abord que sur les 25 femmes ayant répondu au questionnaire, 19 considèrent qu'il existerait un « parler jeune » à La Réunion et 6 pensent que non, tandis que chez les hommes interrogés, la répartition est de 11 pour le « oui » et de 3

choix de la langue (française) dans la réussite sociale de leurs enfants, tandis que les hommes, eux, semblent davantage attachés à la tradition, et privilégié de ce fait l'usage de la langue créole (voir à ce propos CRÉMIEUX, 2000).

pour le « non ». Il apparaît ainsi d'après ces données que les hommes (à >78%) et les femmes (à 76%) sont proportionnellement, et majoritairement, d'accord pour dire qu'il y a effectivement un « parler jeune » à La Réunion, et que cette variable du sexe n'est pas à ce niveau de l'analyse très déterminante.

A-Q3 : Situation familiale

Situation familiale	Nombre
Non-réponses	2
Marié(e)/Vit maritalement	19
Célibataire	8
Divorcé(e)	6
Veuf/Veuve	4
Total	39

Il s'agit ici de connaître un peu plus les enquêtés sans que les réponses soient forcément à utiliser. De notre point de vue, cette caractéristique ne nous intéressera pas, vu la perspective choisie dans le cadre de ce travail, mais elle pourra l'être dans une prochaine enquête beaucoup plus approfondie. Nous constatons néanmoins que la moitié des enquêtés (48,7%) vit en couple : 14 sont en effet mariés et 5 vivent maritalement.

A-Q4 : Profession²

[Parler jeune : oui]	
Fonctionnaires de l'éducation nationale	F3, F4, F8, F9, F10, H3
Fonctionnaires de l'État	F11, F12, F13, F14, F17, H8, H10
Profession libérale	F5, H2
Commerçants	F6, F7, F15, H4, H5
Employés dans le tertiaire	F16, F18, F19, H6, H9, H11
Sans	F1, F2, H1, H7
TOTAL	30

[Parler jeune : non]	
Fonctionnaires de l'éducation nationale	Fa, Fb, Fc, Ff
Fonctionnaires de l'État	Fd
Profession libérale	
Commerçants	
Employés dans le tertiaire	Fe, Ha, Hb, Hc
TOTAL	9

2. Les témoins qui « reconnaissent » l'existence d'un parler jeune sont identifiés par des chiffres : F1, F2, F3,... pour les femmes, H1, H2, H3,... pour les hommes. Ceux qui ne le « reconnaissent » pas, au contraire, sont identifiés par des lettres : Fa, Fb, Fc,... pour les femmes, Ha, Hb, Hc,... pour les hommes.

Puisqu'il s'agit ici de déterminer les représentations linguistiques de certains adultes quant au parler des jeunes Réunionnais, cette rubrique est des plus intéressantes dans le sens où elle nous permet de mesurer s'il peut exister un lien entre les professions des témoins et leurs représentations linguistiques.

Une question nous intéresse désormais : le contact ou le non-contact professionnel avec les jeunes influe-t-il les réponses ou n'y a-t-il aucun lien entre ces paramètres ? Or ce qui nous paraît flagrant ici, c'est que quelle que soit la profession des interrogés, cette dernière ne peut pas être considérée comme étant véritablement déterminante quant à leurs représentations concernant l'objet de notre enquête puisque la majorité penche pour l'existence d'un parler jeune, quelle que soit leur profession, voire leur catégorie socio-professionnelle. Nous pouvons ainsi constater par exemple que parmi les 7 enseignants approchés, 4 ont répondu « oui » (F3, F4, F8, H3) et 3 « non » (Fa, Fb, Ff), ce qui ne nous permet pas de déceler de tendance dans la mesure où nous pouvons constater un certain équilibre dans la répartition des réponses. De même, si nous tentons une comparaison des professions de nos deux groupes : quel que soit le domaine professionnel, celui-ci ne semble pas *a priori* être une explication suffisante ni avoir de répercussions sur les représentations de ces adultes même si une rationalisation peut difficilement être avancée ici.

Nous émettons quant à nous des réserves quant à ce résultat-ci qui mérite d'être étudié sur un échantillon beaucoup plus large, et qui peut être infirmé lors d'une enquête à plus grande échelle.

A-Q5 : Avez-vous des enfants ?

Ce qui nous importe à travers cette question est de pouvoir déterminer les relations que les témoins entretiennent avec les enfants, avec les jeunes en général : leur qualité de parents incluant des rapports quotidiens donc réguliers avec leurs enfants devrait *a priori* rendre leurs représentations plus proches de la réalité, à supposer bien évidemment que leurs enfants s'expriment « librement » à la maison, et en présence de leurs parents de surcroît... Il va néanmoins de soi qu'être parent ne signifie pas nécessairement écoute, compréhension et ouverture à l'« univers jeune », d'où le besoin et l'utilité des réponses de ceux qui ne le sont pas (parents). Et nous verrons un peu plus loin dans notre analyse que certaines réponses sont très surprenantes eu égard à ces situations.

A-Q5a : Nombre d'enfants

	Femmes	Hommes
Parents	17	12
Non parents	8	2

Parmi nos enquêtés, nous avons 17 mères (sur les 25 femmes interrogées), et 12 pères (sur les 14 hommes). Ils sont donc majoritairement des parents.

Nombre d'enfants	Total	Témoins
0	10	F1, F4, F5, F11, F14, F17, Fb, Fe, H11, Hb
1	10	F12, F13, F18, Fc, H1, H4, H6, H9, H10, Ha
2	14	F2, F3, F6, F9, F10, F15, F16, Fa, Fd, Ff, H2, H3, H7, H8
3	3	F7, F8, Hc
4	2	F19, H5

Le nombre des enfants est ici assez variable : les enquêtés ont entre 1 et 4 enfant(s), avec une proportion plus grande de ceux qui en ont respectivement 1 (10 témoins) et 2 (14 témoins). 3 des parents interrogés ont 3 enfants, et 2 d'entre eux en ont 4.

Age des enfants	Témoins (« Oui » au parler jeune)
<10 ans	F2, F6, F7, F12, F13, F16, F18, H4, H6, H7, H9, H10
[10-15 ans]	F2, F3, F7, F15, F19, H2, H5
[16-20 ans]	F3, F8, F9, F10, H5
[21-25 ans]	F8, F9, F10, F19, H1, H5
= 26 ans	F19, H3, H8

Age des enfants	Témoins (« Non » au parler jeune)
<10 ans	Fc, Fd, Ff
[10-15 ans]	Fd, Ff, Ha
[16-20 ans]	Hc
[21-25 ans]	Fa, Hc
= 26 ans	

Un regard sur l'âge de ces enfants nous montre par ailleurs que proportionnellement, il ne semble pas y avoir de tendance nette et significative expliquant un rapport quelconque entre l'âge des enfants et la reconnaissance d'un éventuel parler jeune...

Ces tableaux sont néanmoins particulièrement intéressants car ils nous révèlent les relations des témoins avec les enfants et avec les jeunes, ainsi que la portée de leur familiarité avec le « monde de ces derniers » dans la mesure où il nous semble que leurs conceptions peuvent diverger selon l'âge de leurs enfants : ils sont

peut-être plus « proches » de la réalité du langage des jeunes si leurs propres enfants appartiennent à la tranche d'âge généralement attribuée à cette catégorie de la population, c'est-à-dire entre 14 et 26 ans, que ne le seraient ceux qui ont des enfants en bas âge par exemple.

Mais ce qui surprend ici, c'est que les parents d'enfants de moins de 10 ans pensent pour la grande majorité qu'il existe un parler jeune, même ceux n'ayant pas d'enfant dans une tranche d'âge supérieure comme les témoins F6, F12, F13, F16, F18, H4, H6, H7, H9 et H10 (F2 et F7 ayant chacune respectivement un autre enfant de 12 ans et de 13 ans). De même, sur les 10 témoins n'ayant pas d'enfants, 7 considèrent que ce parler jeune existe (F1, F4, F5, F11, F14, F17, H11), rendant du coup peut-être caduque la valeur déterminante de cette variable « enfants »...

Au terme de ces premières réponses, nous pouvons donc identifier nos témoins comme étant majoritairement mariés ou vivant maritalement, parents de un à quatre enfants âgés de 3 à 28 ans. Ils estiment généralement qu'existe effectivement un « parler jeune » à La Réunion.

B-Enquête

B-Q2 : Si un tel parler existe, à quoi ressemble-t-il ?

Sur les 30 témoins estimant qu'il existe un parler jeune réunionnais, 20 ont répondu à cette question. Leurs réponses sont constituées de jugements de valeur d'ordre épilinguistique qui peuvent être regroupés ainsi :

Jugements à connotation « négative »	Phénomènes linguistiques (sur les mots)	Phénomènes de mode
- Créole pauvre et non formé H3 - Dialecte F18 - L'accent et les expressions me paraissent moins « pures » que chez les anciens, surtout chez ceux qui ont fait des études F6 - Mots incompréhensibles F5 - Pas terrible F12 - Vulgaire (langage) F1, H9	- Accent qui lui est propre H11 - Argot (à de l') F13, F18 - Contraction de mots H11 - Expressions imagées F7 - Inversion de mots H11 - Mélange de créole et de français F2, F9, F11 - Mélange de français et de créole et d'anglicismes qui est parlé de 0 à 40 ans F17 - Mélange de plusieurs langues F15 - Néologisme F11 - Nouveaux mots F5 - Rien (à). C'est un phénomène d'interlangue et d'expressions idiomatiques sans intérêt F4 - Syncopé H11	- Allumé F1 - Code (à un) F3 - Cool F1 - Influence des cités H4 - Influence des médias H6 - Influence du phénomène rap H6 - Mode (mélange de termes à la) H6 - Mode (phénomène de) H4 - Rapp F1 - Verlan F5

Cette question, inexistante dans le questionnaire proposé aux jeunes dans les autres enquêtes, est spécifique à celui des adultes. Deux pôles de réponses se dessinent nettement ici :

- ceux qu'on peut dire assez « réfractaires » à l'irruption, à la naissance de ce nouveau parler qui les rendent nostalgiques d'un « langage pur », et qui les poussent à considérer ce parler jeune comme de « l'argot », du « vulgaire »..., un langage finalement insignifiant qui selon eux ne sert à rien et ne dit rien (« Rien. C'est un phénomène d'interlangue et d'expressions idiomatiques sans intérêt », « mots incompréhensibles »...). Ces témoins, assez sévères et négatifs, révèlent (et/ou confirment) néanmoins la rupture entre le monde adulte et l'univers jeune dans leurs pratiques linguistiques...
- et les autres, beaucoup plus positifs, plus ouverts, associent spontanément le « parler jeune » à la « culture jeune », révélateur d'une époque mais de ce fait aussi voué à l'éphémère puisqu'il est défini comme étant tributaire de la mode. Et même s'il se caractérise par une « appropriation » de la langue de référence (le créole et/ou le français), il est néanmoins reconnu comme une nouvelle forme de cette dernière, le fruit de son évolution.

Nous pouvons finalement avancer que les critères de jugement des témoins dans le cadre de cette question se basent pour l'essentiel sur leur rapport à l'évolution de la langue : quels changements cette évolution implique-t-elle dans leur perception de cette dernière ? Ainsi, les témoins que nous désignons comme des témoins sévères et négatifs, déplorant les nouvelles formes langagières des jeunes, pourraient être caractérisés comme n'étant pas « prêts » à admettre une évolution de la langue, quelle que soit finalement la forme que celle-ci puisse prendre, et quelle que soit la signification qu'elle recèlerait. Ils sont « nostalgiques » d'une langue pure, figée... Les témoins que nous appelons « positifs » semblent être ceux qui acceptent de manière plus ouverte l'idée d'une évolution et d'une « adaptation » de la langue à la culture...

B-Q3 : Si un « parler jeune » existe, de quoi vous semble-t-il fait ?

Composantes	Nombre cit.
Non-réponse	8
Exclusivement du créole	2
Exclusivement du français	0
D'un mélange des deux	25
D'autres choses	9

Les résultats obtenus ici ne sont pas non plus très surprenants, et corroborent ceux obtenus par C. Bavoux : les interrogés considèrent majoritairement que si un parler jeune existait, celui-ci serait le fruit d'un mélange de créole et de français (25 réponses), et qu'il ne pourrait de toute façon pas être exclusivement composé de français puisque personne n'a opté pour cette réponse. Néanmoins, seuls deux d'entre eux pensent que ce parler serait exclusivement formé à partir du créole (F16, H1). Certains (F1, F4, F15, F18, H5, H7, H9, H10, H11) considèrent en tout cas que ce langage n'est pas composé uniquement ni de créole ni de français mais aussi d'autre(s) chose(s), dont :

- de l'influence des personnalités créoles comiques sur lesquels ils se projettent (F4)
- d'expressions américaines, etc. (F15)
- de mots inventés (F18)
- d'incursion de mots et d'expressions étrangères (H5)
- de l'influence de musiques étrangères (anglaise et américaine) (H7)
- des langues que je connais (H9)
- d'expressions anglophones et d'expressions publicitaires célèbres (H10),
- les autres ne pouvant définir exactement cette « autre chose ».

Quant à ceux qui n'ont pas d'avis sur la question, nous pensons que leurs réponses peuvent aussi être révélatrices du caractère identitaire de ces parlers jeunes qui seraient un signe de reconnaissance entre eux, les jeunes, et que du coup, si les adultes ne peuvent les nommer, c'est peut-être justement parce que cette distanciation est réussie et que l'intercompréhension exclusivement jeune est atteinte, car comment nommer, identifier quelque chose qui nous échappe ? Ceci nous paraît en effet d'autant plus intéressant que des signes étayant cette thèse transparaissaient déjà lors de la pré-enquête de C. Bavoux où les jeunes interrogés présentaient le parler jeune « *comme le parler du dehors, de la rue, de la cour [...], [laissant dominer l'idée] que ce parler [était] utilisé entre jeunes, camarades, copains, « dalons »... loin des parents* » (2000, p.18)

Le fait que le parler jeune ne soit pas considéré comme étant exclusivement composé de français nous paraît par ailleurs révélateur de la constitution du parler jeune à partir du créole : quelle que soit sa composition, ce parler « contient » de toute façon du créole et se réfère donc à une identité particulière. Il semblerait

en outre être marqué par une identité culturelle spécifique car lui appartenant, y évoluant (presqu'exclusivement ?).

Tableaux synthétiques – Variables : Parler jeune/Compétence en créole et en français du témoin

Femmes		
Parler jeune	Oui	Non
	19	6

Parle créole	Très bien	9	Très bien	2
	bien	6	bien	3
	un peu	4	un peu	1

Parle français	Très bien	8	Très bien	3
	bien	7	bien	2
	un peu	4	un peu	1

Hommes		
Parler jeune	Oui	Non
	11	3

Parle créole	Très bien	6	Très bien	0
	bien	1	bien	1
	un peu	4	un peu	2

Parle français	Très bien	6	Très bien	0
	bien	3	bien	1
	un peu	2	un peu	2

Même si la lecture de ces tableaux récapitulatifs peut paraître ardue au premier regard, il semble qu'ils méritent d'être dressés dans la mesure où ils permettent d'avoir les références principales quant aux représentations des adultes interrogés sur le(s) parler(s) jeune(s) d'une part et sur leurs propres pratiques d'autre part, puisqu'il leur est aussi demandé de s'auto-évaluer sur leurs propres parlars (« hypothèse explicative » à l'origine, rappelons-le, de la réticence d'un certain nombre des adultes approchés).

Le choix de confronter les réponses de ceux qui estiment qu'il existe un parler jeune avec ceux qui pensent au contraire qu'il n'en

existe pas, a par ailleurs pour dessein de mieux mettre en relation, mais surtout d'apprécier si les considérations des témoins quant à notre objet d'étude peuvent être expliquées par leur situation et leurs auto-représentations : y a-t-il un lien possible entre leur maîtrise « avouée » du créole et du français avec la reconnaissance du concept de parler jeune, et/ou avec leur situation familiale, et quelles explications pourraient alors en être dégagées ?

D'après les résultats obtenus (voir les tableaux concernant les enfants à la page 127), il semblerait dans un premier temps que les femmes qui pensent qu'existe un « parler jeune », majoritairement des mères, estiment parler aussi bien le créole (9 « très bien », 6 « bien ») que le français (8 « très bien », 7 « bien »), 4 seulement d'entre elles évaluant leur niveau comme étant faible dans les deux langues. Les autres, celles qui ne reconnaissent pas l'existence de ce parler (4 mères, 2 ne l'étant pas), se présentent quant à elles comme parlant légèrement mieux le français (3 « très bien », 2 « bien ») que le créole (2 « très bien » et 3 « bien »).

Les résultats obtenus avec les hommes diffèrent un peu : parmi ceux qui ont répondu « oui » au parler jeune (10 pères), même s'ils pensent majoritairement parler « très bien » le créole et le français (6 dans les deux cas), il semble se dessiner une tendance vers une meilleure connaissance du français puisque 3 d'entre eux se présentent comme parlant « bien » français, contre 1 seul pour le créole, celui-ci étant dès lors connu « un peu » (4). Ceux qui ont répondu « non » au parler jeune considèrent quant à eux ne pas maîtriser « très bien » ni le français ni le créole (0), les réponses « bien » ayant une fréquence de 1, et « un peu » celle de 2.

En résumé, il est à souligner que les enquêtés se présentent comme étant à la fois créolophones et francophones, et ceux s'estimant compétents (à niveau égal) dans les deux langues reconnaissant semble-t-il davantage l'existence du « parler jeune ». Il paraîtrait dès lors que la reconnaissance de ce parler puisse être en corrélation avec la conscience linguistique des témoins : il n'aurait de sens et de « réalité » qu'à partir du moment où le témoin est à même de comprendre et de maîtriser à la fois le français et le créole, ce paramètre étant nécessaire, semble-t-il, pour faire la part des choses entre ce qui provient du français, ce qui provient du créole, et ce qui proviendrait d'autre chose, d'une autre forme de ces dernières langues entre autres, dont un éventuel parler jeune.

B-Q4 : *Ce parler porte-t-il un nom ?*

La disparité des réponses obtenues nous paraît, quant à elle, très révélatrice de l'appréhension de ces adultes quant à la qualité, à l'estimation et à la valeur de ce qu'ils considèrent comme étant du parler jeune. Un regroupement de jugements de valeur semble encore possible.

13 absences de réponses sont recensées dans cette rubrique.

Jugements à connotation positive	Jugements à connotation négative	Réponses incertaines
- Allumé F1 - Cool F1 - Créol La Réunion F11 - Créole réunionnais F17 - Nouveau créole F6 - Rapp F1 - Tchache H10	- Cagnard H11 - Vulgaire F1 - Non car c'est un langage déformé H9	- Certainement F1 - Non F4, F8, F12, H3, H5, H6 - Je ne sais pas F2, F3, F5, F7, F9, F10, F13, F14, F15, F16, F19, H1, H2, H4, H7, H8

Majoritairement favorables dans le sens où il ne semble pas y avoir ici de rejet irréductible au concept de parler jeune, ces réponses confortent dans l'idée que les adultes perçoivent l'existence d'un parler autre, voire spécifique, sans qu'ils soient pourtant là encore capables de déterminer avec clarté, exactitude, voire avec objectivité, la nature de ce parler. Les noms attribués nous paraissent cependant révélateurs d'une confusion des interrogés entre le langage des jeunes et leur attitude, si ce n'est entre le parler et l'environnement jeune, les images communément véhiculées sur eux : ainsi notamment les réponses telles que « allumé », « cagnard »³, « cool », « rapp », « tchathe » et « vulgaire ».

Le nombre de « non » et de « je ne sais pas » nous paraît dans cette perspective intéressant dans la mesure où là résident peut-être aussi les enjeux et les intérêts du concept même de parler jeune. Celui-ci pourrait en effet être un langage à la fois « identique » et différent si on le considère d'un point de vue social et non générationnel : il pourrait ne pas revêtir de particularités ni de spécificités propres aux jeunes, mais pourrait être commun à la société entière, à un moment donné (!). Il pourrait ainsi refléter un phénomène langagier d'une société à un moment précis, donc être tributaire d'une mode par exemple, sans que ce phénomène

3. Appartenant au langage familier créole, signifie « voyou ».

appartienne strictement à un groupe, à une communauté ou à une tranche d'âge défini...

B-Q5 : Connaissez-vous une, ou plusieurs personnes, qui le parle(nt) de façon typique ?

Puisque la majorité de nos témoins reconnaissent l'existence d'un parler jeune, il était en outre intéressant de déterminer qui, selon eux, le pratique de la manière la plus significative. Un regroupement par « affinités relationnelles » est intéressant.

10 absences de réponses sont recensées.

RELATIONS DE GROUPES	- Ados (tous) H4 - Amis de mes enfants F19, H5 - Amis H10 - Collégiens H7 - Enfants à l'école F17 - Jeunes « branchés » H6 - Jeunes du quartier F15, F18 - Lycéens H7
RELATIONS FAMILIALES	- Cousins, cousines F13, H7 - Enfants (mes) F19, H5 - Relations familiales de la même tranche d'âge H10
AUTRES	- Présentateurs télé F17 - Thierry Jardinot F11, F17
RÉPONSES « IMPRÉCISES »	- Plusieurs personnes F12, H9 - Vague connaissance F1 - Oui F6, H2 - Non F3, F4, F8, F14, H11

Ce qui est à retenir dans les réponses recueillies ici ne réside pas dans la « catégorie » des personnes reconnues comme parlant le parler jeune de façon typique puisqu'ils sont majoritairement jeunes (ados, collégiens, enfants, lycéens...) même s'ils se caractérisent par leur identification généralisée laissant entendre une globalisation de tous les jeunes, mais dans l'intégration dans cette tranche des présentateurs de télévision, et notamment de Thierry Jardinot qui ne nous semble pourtant pas correspondre au groupe nous intéressant. Une question se pose alors : pourquoi ces références ? Qu'est-ce qui fait qu'ils soient perçus comme étant représentatifs du parler jeune ? Est-ce véritablement par rapport à ce dernier que ces noms ont été donnés ou par rapport à une attitude comme nous l'avions déjà fait remarquer un peu plus haut ? Ces questions nous paraissent d'autant plus intéressantes que le nom de Jardinot était déjà présent lors de la pré-enquête de Claudine Bavoux (2000), s'expliquant peut-être par son rôle comique le poussant à mettre en

scène des parlers, la « folklorisation » résultant étant considérée comme typique au parler jeune lorsque ce dernier est stigmatisé...

De plus, le nombre assez restreint de « non » est intéressant, laissant supposer, et confirmant peut-être, l'attribution de ce parler à la majorité des jeunes aux yeux de nos témoins. Néanmoins, le fait que certains d'entre eux disent ne pas connaître de personnes le parlant de façon typique peut aussi paradoxalement signifier la fragilité de son « existence sociale » ?

Par ailleurs, sachant qu'il y a 30 « oui », il manque des réponses : certains témoins ont été incapables de donner des références, des noms, soit parce qu'il n'y a pas de jeunes dans leur entourage (ce qui nous paraît improbable), soit parce qu'ils ont répondu « oui » à l'existence du parler jeune par supposition et sans se poser la question de ce que cela pouvait bien contenir, représenter (supposition minimalisant le poids de ce « oui » car elle sous-entendrait que les témoins ne voient pas le parler jeune), soit encore une fois parce qu'ils ne peuvent déterminer les caractéristiques de celui-ci, rendant du coup sa reconnaissance problématique...

B-Q6 : Existe-t-il des endroits précis où on le parle, où on l'écrit ?

En parallèle avec les résultats de la pré-enquête, les réponses récoltées peuvent être regroupées comme suit :

Critères situationnels, liés à des activités jeunes et/ou des lieux investis par les jeunes : • en rapport avec l'école • en rapport avec les activités extra-scolaires	- Collège F7 - Devant les collèges F16 - Devant les lycées F3 - École F11, F17, F19, H7 - Établissements scolaires H2 - Lycée F7, F14, F18, H11 - Fac F11, F17 - Université F14 - Cités U F14 - Bars H5, H10 - Centres culturels F11, H4 - Cités (dans les) H11 - Colonies de vacances F11 - Maisons de quartier H7 - Pique-nique F1 - Plage H10 - Rue F11, F17, F18, H7 - Soirée branchée F1 - Teufs (les) H10 - Zone (la) H10
---	--

• autour de la famille	- Maison (en compagnie) F12 - Maison H5
Il s'écrit	- Pub écrite H10 - Graffitis F8 - E-mails envoyés aux connaissances hors département H10
Réponses imprécises	- Je ne sais pas F6 - Partout où ils sont entre eux F15, H3, H5, H6 - Partout F13 - Pas de lieux, ni d'endroits typiques H9

7 absences de réponses ici.

Dans la lignée des réponses obtenues lors de la pré-enquête, les lieux symboliques de la pratique du parler jeune tournent autour des établissements scolaires et des lieux fréquemment fréquentés par les jeunes, et plus généralement des lieux où ils se retrouvent entre eux, que ce soit à la maison ou hors de la maison, accentuant alors l'idée que ce parler est perçu uniquement comme un langage d'interconnaissance. Ainsi notamment les réponses du témoin H10, « les teufs » et « la zone », laissant clairement entendre cette idée de groupe, d'entre-soi, d'autant plus que ce témoin semble lui-même évoluer et être très intégré dans cette catégorie jeune (jusqu'à assimiler son vocabulaire), son questionnaire, par les données qu'il contient, recelant des informations intéressantes quant à l'objet de notre recherche.

Mais ce qui est flagrant ici, c'est que si « parler jeune » il y a, celui-ci se parle davantage qu'il ne s'écrit car seuls trois lieux ont été définis comme étant susceptibles de contenir un « écrit jeune » : les « e-mails envoyés aux connaissances hors département », la « pub écrite » et les « graffitis », cette dernière réponse nous intéressant plus particulièrement par son caractère rebelle, de révolte, voire violent, et dont les « messages » relèvent le plus souvent de la provocation à l'encontre de la société, du monde adulte, mais aussi d'autres groupes de jeunes. Il semble ainsi autorisé de supposer qu'il existerait dans cette perspective « plusieurs formes » de parlars jeunes à l'écrit, en fonction des affinités, des appartenances à un clan jeune, une groupe d'identification, chacun ayant son propre « mode de communication », son propre code, mais que ce support est de toute façon faiblement investi par ce langage.

B-Q7 : Connaissez-vous des émissions de radio, de TV, des magazines, où se rencontre un « parler jeune » réunionnais ?

Les réponses peuvent être regroupées selon 5 critères :

Émissions de radio	- 102 FM F14 - Émissions de radio et de TV, mal construites H3 - Émissions pour faire soi-disant rire H9 - Énergie F13 - Exo FM F19 - Free-Dom (radio) H4 - Free-Dom F1, F2, F9, F10, F13, F19 - Kréol FM H7 - NRJ (Lève-tôt chaud) F17 - NRJ (parfois) F11 - NRJ F14 - Radio Arc-en-ciel H7 - Radio Réunion F12 - RFO (le samedi soir) F11 - RFO F17 - RZFM F2, F9, F10
Émissions de TV	- Animateurs télé F11 - Djembé F8 - Émissions de radio et de TV, mal construites H3 - Émissions de Stéphane Jobert F14 - Émissions pour faire soi-disant rire H9 - K2OS F8, H10 - RFO (le samedi soir) F11 - RFO F17 - Télé pays F17 - Télé Réunion F8 - TV4 (anciennement) H4
Les « supports écrits »	- Fanzines⁴ d'association de quartier H10 - Lettres aux locataires SIDR H10
Autres lieux	- Baster Saint-Pierre F11, F17 - Chaudron F11, F17
Jugements	- Diffère du Nord au Sud F11
Réponses imprécises	- Oui F18 - Non F3, F6, F15, F16, H2, H5, H6, H11 - Je n'utilise pas ou très peu les médias F7

4 absences de réponses sont à remarquer dans cette rubrique.

Comparés aux résultats obtenus par C. Bavoux, et corroborant là aussi ses résultats, certaines radios FM paraissent les plus représentatives d'un parler jeune (102FM, NRJ, FreeDom), suivies par des émissions télévisuelles précises dont les animateurs sont le plus souvent aussi des jeunes. Ainsi Djembé, K2OS, les émissions

4. « Petits magazines »

de Stéphane Jobert. Il est à souligner le peu de réponses négatives, mis à part la considération du témoin H3, estimant ces émissions de toute façon « mal construites », et qui estime aussi, rappelons-le, que ce parler ressemble au « créole pauvre et non formé »...

Le nombre de témoins ne connaissant pas d'émissions ou de magazines peut surprendre ici mais ces témoins, d'après leurs questionnaires font partie de ceux qui semblent soupçonner, supposer l'existence d'un parler jeune, sans savoir véritablement de quoi il peut bien s'agir, leurs réponses étant le plus souvent minimales, voire inexistantes...

Il est par ailleurs à remarquer qu'une grande majorité de ces derniers témoins, ainsi que ceux estimant Freedom comme étant caractéristique de ce parler sont les mêmes que ceux qui n'ont pas pu ou n'ont pas su donner et/ou trouver de nom au parler jeune.

B-Q8 : Donnez une liste de mots et d'expressions que les jeunes emploient et que les adultes n'utilisent pas⁵

Parmi les réponses, nous avons des mots et/ou des expressions qui relèvent de jugements épilinguistiques, d'insultes (interpellatifs, ponctuels ou phatiques) ou de commentaires (en italiques).

- Affole pas F3 - Allez dis partout H10 - Allons bougé F3 - Baise ta pouec H10 (expression inconnue des créolophones que nous avons interrogés, due sans doute au choix orthographique ; pourrait être rapprochée de « baise ta [bouet] », exclamation injurieuse traduisant la surprise ou le mécontentement) - Becali F10 (vieux créole ; = laisse-le tomber) - Berne a li H10 (= tromper qqn) - Bese out [qqn] H10 - Big tombé H10 - C'est clair F14 - C'est cool F14 - C'est piègue H6 (= c'est nul...) - Camé F14 - Chouses (les) H10 (= chaussures)	- Les gars/gas F3, F13 - Li verlan F1 - Mater F13 (= la mère) - Mec F13 - Meuf F13, H9, H10, H11 (= fille, copine) - Mi aime a ou⁶ H1 - Ne pollues pas mon espace vital H9 - OK pour un trip H9 (= allons faire la fête) - Pater (le) F13 (= le père) - Pendillé (accroché) F10 - Peter les plombs H10 - <i>Phrases entrecoupées de « quoi », « tu vois »</i> F14 - Pouac (la) H10 (= quelle chaleur...) - Putain F14 - Quel train té F18 (= quelle affaire !) - Quel train ! F3
---	--

5. Lorsqu'aucune source bibliographique n'est signalée, les mots sont définis par les témoins eux-mêmes, ou par des créolophones (jeunes ou moins jeunes) que nous avons interpellés.
6. Cette expression, déjà présente dans la liste établie par Claudine Bavoux (2000) peut surprendre ici, mais on peut penser que le témoin, un homme âgé de 51 ans, estime qu'il est plus facile de le dire ou qu'on le dit plus souvent, plus volontiers, lorsqu'on est jeune...

- Déconne pas F3 - Géantissimo H10 - Goute à nous (chez les enfants) F6 (= super) - Gros mots F1 - Guet⁷ to mam H10 (insulte, littéralement = baise ta mère ; mais peut être affectif) - In li mizing F10 (expression inconnue des créolophones que nous avons interrogés, due sans doute au choix orthographique ; pourrait être rapprochée de « in [ti bizing] » signifiant « une miette, un tout petit peu ») - Keuf F13, H9, H11 (= flic, policier...) - La caisse F13 (= la voiture) - Lé bel (c'est bien) F3, F18 - Lé doss⁸ H10 (= c'est chouette, c'est cool, c'est bien) - Lé fastoche (c'est facile) F18	- Resquabre* que peut-être H10 (*expression inconnue des créolophones que nous avons interrogé, due sans doute au choix orthographique) - Sipper H10 (= boire, siroter) - Smoker H10 (= fumer) - Somanqué⁹ H10 (= peut-être, si ça se trouve) - Taf F13 (= cigarette) - Tantine¹⁰ F13 (= fille, copine) - Teuf H10 (= fête, soirée) - Ti coucoune H10 (= petit mégot) - Tif F13 (= cheveux, coiffure) - Ton tit mémé H10 - Vieille (la) F13 - Vieux (le) F13 - Wex (expression de Thierry Jardinot) (= super) F6
--	--

16 absences de réponses sont à signaler pour cette rubrique.

Un corpus de 53 mots ou expressions est présenté ici comme employé par les jeunes et non utilisé par les parents/adultes. Apparaissant majoritairement avec une fréquence de 1, seuls 4 mots sont référencés avec un chiffre supérieur : « meuf » est cité 4 fois, « keuf » l'est 3 fois, tandis que « les gars/gas » et « lé bel » le sont deux fois.

Comparés avec les mots et les expressions relevés, et analysés, par C. Bavoux lors de sa pré-enquête, nous constatons que seulement 16 de ceux que nous avons nous-mêmes recensés y sont référencés : ainsi « (allons) bougé », « (c'est) cool », « (c'est) piègue », « guet to mam », « keuf », « (lé) dos(s) », « (les) gars/gas », « mec », « meuf », « mi aime a ou », « putain », « (quel) train (té) », « tantine », « teuf », « (la) vieille » et « (le) vieux ». Ce qui nous paraît significatif dans ce résultat réside dans la particularité des mots donnés par les adultes qui ne sont que des interjections ou des items du registre familier, et dont la moitié est empruntée au français : mis à part « (c'est) piègue » et « (quel) train (té) », d'origine inconnue, ainsi que « guet to mam », « (lé) dos(s) », « mi aime a ou » et « tantine » qui sont des expressions typiquement créoles, les autres mots ou expressions provenant soit du français jeune donc (ex. : verlan), soit du français familier.

7. « gèt (é) », v. tr. : regarder (voir Baggioni, 1990)

8. « dos », adj. : agréable, bien, chouette (fam.) (*id.*)

9. « somanqué » [somanké, sanmanké], adv. : sûrement, infailliblement (voir Baggioni, 1990)

10. « tantine », n. : désigne surtout ici une bonne amie, une petite amie (*id.*)

Quant aux autres composantes de la liste recueillie, ils appartiennent plus généralement à un langage familier (« affole pas », « c'est clair », « c'est cool », « la caisse », etc.) et ne nous semblent de ce fait pas caractéristiques d'un parler jeune, ni spécifiques à la langue créole ou à un milieu précis, alors pourquoi leur présence dans cette liste ? pourquoi leur rapprochement au caractère jeune ? Comme nous l'avons déjà exposé, la présence de ces mots ou de ces expressions dans cette liste pourrait s'expliquer dans un premier temps par le contexte et les attitudes (jeunes) les enveloppant, beaucoup plus parlants et significatifs aux yeux des témoins que la parole à proprement parler, et par l'amalgame de certains témoins entre les caractéristiques de cet éventuel parler et les débats généralement portés autour du créole comme le montrent les quelques réponses de la question B-Q9.

B-Q9 : Avez-vous des remarques à ajouter ?

Trois types de remarques peuvent être recensées ici :

1) les remarques hors-sujet, n'ayant aucun rapport avec l'objet spécifique de notre enquête, sinon celui très vaste des problèmes tournant autour du créole :

- Non au créole dans l'enseignement H4
- Créole = du français modifié, pour « faire moins compliqué ». Ecrire ou enseigner le créole, c'est le rabaisser car c'est le « confiner », le réduire à UNE forme, alors qu'il en existe plusieurs en fonction des quartiers, des villes, des régions... (Notre résumé) H4
- Le créole pur n'existe plus et il ne reviendra plus. Il évolue avec le temps H5
- Le français parlé à La Réunion est « le français régional » F18

2) les jugements négatifs :

- Les bonnes valeurs s'en vont F1
- « Parler jeune » = la « mort » du créole H7

3) les remarques pointant plus directement le(s) problème(s) :

- Le « parler jeune » change ou évolue en fonction du lieu ou des affinités. Il est plus agressif en milieu scolaire ou urbain (cités), et plus technique ou imagé chez les personnes de même affinité, ex. : chez les skateurs (« slider¹¹, grinder¹²,

11. glisser, partir en glissade sur la rampe
12. déraiper, glisser bruyamment

big jam¹³, dropper¹⁴ »...). Par rapport aux catégories de jeunes que l'on fréquente, le « parler » s'étoffe ou s'appauvrit H10

Bien que ces données soient intéressantes à recueillir pour éventuellement éclairer les autres réponses, leur petit nombre ne peut que nous laisser deviner l'intérêt de nos témoins quant à notre questionnaire et au problème qu'il pose puisque sur les 25 femmes interrogées, seulement 2 ont répondu à cette rubrique, tandis que 5 hommes sur les 14 l'ont fait. Il en ressort néanmoins que leurs réponses sont régies par les pôles négatif/positif avec un net penchant pour le pôle négatif puisque le parler jeune, très justement perçu comme une évolution de la langue créole, dénote « une perte des bonnes valeurs » (F1), une « simplification » du créole, avec toute la négativité que cette notion peut alors revêtir (H4), une dénaturation de la langue (H5) et le début de la disparition pure et simple du créole (H7).

Par ailleurs, il apparaît assez nettement que les réponses sortent du cadre de notre objet d'études pour atteindre une réflexion beaucoup plus générale sur le statut et la place du créole et du français à La Réunion. Comme souvent, le glissement vers le débat « créole à l'école » et « orthographe du créole » est inévitable ici encore (« Non au créole dans l'enseignement », « Écrire ou enseigner le créole, c'est le rabaisser, le réduire à une forme »)...

Une focalisation particulière nous semble cependant nécessaire sur la portée des remarques du témoin H10 qui touchent (et rappellent ?) des points intéressants : une des particularités de la langue créole à La Réunion réside dans la pluralité de sa forme, rendant du coup complexe son analyse puisqu'il existe plusieurs formes de cette langue, divergeant selon les quartiers, les villes, les régions et les milieux. Dans cette perspective, si parler jeune il y a, il en existerait aussi plusieurs formes, dépendant chacune de sa « langue de référence ».

CONCLUSIONS

Nous pouvons donc avancer, au terme de notre analyse, quelques hypothèses quant « aux représentations du/des parler(s) jeune(s) réunionnais chez les adultes de La Réunion ».

13. un rendez-vous ou une fête important(e), à ne surtout pas manquer

14. s'élancer du haut de la rampe

Globalement, et sans vouloir faire dire aux résultats plus que ce qu'ils contiennent, il semblerait que la majorité des adultes enquêtés estime qu'il existe un « parler jeune » réunionnais, même si, comme dans la pré-enquête de C. Bavoux, les témoins sont prêts à reconnaître son existence sans parvenir à le nommer, à le décrire ou à le situer concrètement dans la pratique. Deux groupes d'enquêtés peuvent néanmoins être constitués : ceux dont les représentations sur ce parler peuvent être dites « positives » et ceux qui le sont moins.

Parmi les réponses « négatives », nous retrouvons ici ce que C. Bavoux analysait comme les signes, ou leurs conséquences, de la distanciation des jeunes par rapport aux adultes : le « parler jeune » en tant que « *langue identitaire permettant aux jeunes de s'opposer au monde des parents* » (2000, p. 26) peut peut-être alors être perçu comme une « agression » par les adultes, comme un univers dont ils sont exclus et qui de par leur situation d'ainés les pousse à la déconsidération. Rejoignant là aussi les conclusions de la pré-enquête, certains adultes voient aussi dans cet éventuel parler « *une langue vulgaire, quasiment polluante, qui menace les langues existantes* » (2000, p. 26).

Parmi les réponses « positives », nous pouvons dire que le « parler jeune » est défini ici comme étant surtout un mélange de créole et de français, à quoi peuvent parfois être ajoutés des incursions d'expressions ou de mots d'autres langues, de la langue anglo-saxonne entre autres, mais qui est rarement considéré comme composé uniquement de français ou de créole. Sans véritable nom puisque souvent associé par les adultes interrogés à des attitudes, à des comportements ou à des mouvements (musicaux comme le rap notamment) dits jeunes, à une « construction identitaire » donc, ou à la langue créole même, ce parler est par ailleurs essentiellement perçu comme étant un mode de communication « oral », sans écriture précise, mis à part les graffitis qui semblent lui être spécifiques, ainsi que certaines publicités qui présentent du parler jeune reconstruit par des publicitaires, mais pris souvent pour du véridique parler jeune ...

D'après les résultats que nous avons obtenus, il semblerait que la reconnaissance d'un « hypothétique parler jeune » par les adultes interrogés relèverait plus d'une simple déduction de leur part que d'une véritable observation : ils soupçonnent son existence sans le voir nettement, donc sans pouvoir le nommer, encore moins le décrire précisément.

Par ailleurs, le critère de l'âge paraît moins influencer leurs réponses que le degré de leur « immersion » dans l'univers jeune : plus ils sont en relation avec les jeunes en effet, plus ils en sont proches ou partagent leur « style de vie », plus les témoins semblent à même de définir ou de déterminer les caractéristiques du parler jeune. Pour que ce dernier soit « reconnu » comme un langage à part entière par les adultes, il semble ainsi nécessaire que la rupture entre les deux univers ne soit pas trop béante...

Les représentations du/des parler(s) jeune(s) réunionnais chez les adultes de La Réunion interpelleraient donc plus leur tolérance ou leur intolérance, leur ouverture d'esprit à l'univers jeune en général, que leur contact ou leur culture linguistique avec l'extérieur ou leur environnement professionnel. Le fait d'être parent ne paraissant pas non plus être très significatif.

Si « *le parler jeune procède d'une culture jeune, [soudant le groupe et le définissant] en réaction à la culture adulte* » (Bavoux, 2000, p. 27), il semblerait ici aussi que les représentations des adultes quant à ce parler soient elles-mêmes une réaction à la culture jeune...

En termes de tendances, de profil et/ou de prototypes, les témoins les plus réticents (le plus souvent des hommes) se révèlent être hostiles au milieu jeune en général, et considèrent de ce fait qu'un parler jeune ne peut qu'être l'image et le véhicule d'une « dérive », un non-sens... Il paraîtrait au contraire que les enquêtés les plus réceptifs à cet hypothétique parler jeune soient ceux qui sont de toute façon ouverts à la culture jeune, sans que leur âge, leur situation familiale ou professionnelle n'interfèrent dans leurs opinions. Ce sont donc surtout dans le cadre de cette enquête des hommes et des femmes, le plus souvent des parents, marié(e)s et ayant une profession. De plus, ce parler jeune serait essentiellement pour eux un produit culturel, symptomatique d'une « époque », révélateur en tout cas des apports et des conséquences de l'intercommunicabilité entre les différentes cultures, que celles-ci proviennent des sociétés « étrangères » (anglo-saxonnes) ou plus proches (française).

BIBLIOGRAPHIE

- ARMAND A., *Dictionnaire kréol réunionnais/français*, Saint André de La Réunion : Océan Edition, 1987.
- BAGGIONI D., *Dictionnaire créole réunionnais/français*, Université de La Réunion, Azalées Editions, diffusion Océan Indien, rééd. 1990.

- BAVOUX, C., « Existe-t-il un parler jeune à La Réunion ? Compte-rendu d'une enquête auprès de 6 groupes d'élèves et d'étudiants », *Études créoles*, vol. XXIII, n° 1, CIEC, Aix-en-Provence : Didier Érudition, 2000, p. 9-27.
- BILLIEZ, J. (coordinateur), *Les parlers urbains, Lidil*, n° 19, Grenoble, Université de Stendhal, 1999.
- CONEIN, B., et GADET, F., « Le « français populaire » de jeunes de la banlieue parisienne, entre permanence et innovation », in *Langue des jeunes*, ANDROUSTOPOULOS, J.K., et SCHOLZ, A. (éds), Paris : Peter Lang, 1998, p. 105-123.
- CRÉMIEUX S., *Aspects des politiques familiales. Comment le créole et le français sont-ils perçus et gérés par les parents réunionnais ?*, Mémoire de maîtrise de Lettres Modernes option Linguistique, Université de La Réunion, 2000.
- DUPUIS R., « Les parlers jeunes de La Réunion. L'exemple de groupes jeunes musiciens du Sud de l'île », *Études créoles*, vol. XXII, n° 1, CIEC, Aix-en-Provence : Didier Érudition, 2000, p. 28-46.
- GRAWITZ, M., *Méthodes des sciences sociales*, 10^e édition, Paris : Dalloz, 1996.
- WOLFF, É., *Lycéens à la une. La presse lycéenne à La Réunion : 1970-1995*, Saint-André : Océan Éditions, 1998.

